

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



Association  
pour le développement  
de l'éducation  
en Afrique

## Ouverture à Mombasa de la réunion ministérielle sur le thème « Education pour la paix – intégration et partenariats »

**Mombasa, 14 septembre 2009** : La réunion ministérielle sur le thème « Education pour la paix : intégration et partenariats », a été ouverte aujourd'hui à Mombasa, par le ministre de l'Education du Kenya, le Professeur Sam Ogeri. La réunion, à laquelle sept pays participent, est organisée conjointement par le ministère de l'Education du Kenya et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA).

« *Sans paix, il ne peut y avoir de développement humain, social, économique ou culturel, que ce soit pour les individus, les communautés ou les nations* ». Avec ses remarques introductives, le président de l'ADEA, M. Dzingai Mutumbuka, a insisté sur l'importance majeure que revêt le thème de la réunion pour l'ADEA, dans l'optique du développement des pays africains. « *En l'absence de conflits, nous considérons trop souvent que la paix est acquise* » a-t-il déclaré, exhortant ensuite les pays à considérer la paix comme un processus à développer et à entretenir continuellement dans le cœur et l'esprit des hommes, même en période de stabilité.

Evoquant la Constitution de l'UNESCO, « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix* », il a insisté sur le rôle capital de l'éducation, en tant que socle sur lequel se construit le développement, et comme instrument pour promouvoir une culture de la paix. Il a ensuite cité plusieurs facteurs que l'ADEA considère comme cruciaux dans la conception des programmes éducatifs. L'éducation doit : aller-delà de l'acquisition des connaissances et des compétences et permettre le rapprochement des êtres humains et leur cohabitation harmonieuse ; amener les apprenants à considérer la diversité des races, des religions et des cultures de leurs sociétés comme une richesse plutôt que comme un problème ; intégrer cette diversité dans les programmes éducatifs conçus pour les enfants, les jeunes et les adultes, qu'ils soient formels ou non-formels ; enfin, incorporer dans les programmes une dimension spécifique visant à éradiquer la violence et à promouvoir l'amour de soi et des autres.

Dans son discours d'ouverture, M. Sam Ogeri a évoqué les souffrances subies par les pays en situation de conflits, d'insécurité et d'instabilité – notamment la condition des réfugiés et des populations déplacées – ainsi que l'immensité des défis qui se posent. « *L'éducation n'est pas*

**Association pour le développement de l'éducation en Afrique**

Banque africaine de développement (BAD)

Agence relocalisée temporairement

BP 323 – 1002 Tunis Belvédère - Tunisie

Tél : +216/ 71 10 39 00

Mél : [adea@afdb.org](mailto:adea@afdb.org) site web : [www.adeanet.org](http://www.adeanet.org)

*épargnée : l'enseignement et l'apprentissage sont interrompus ; les ressources éducatives fondamentales sont souvent détruites ; à long-terme, ce sont la qualité de l'éducation et la réalisation des objectifs d'éducation pour tous (EPT) qui en sont affectés. »* a-t-il poursuivi. Afin que les pays prennent la mesure de la nécessité d'agir et des moyens qui pourraient être utilisés si les conflits étaient évités, M. Ogeri a mis en exergue l'importance des sommes consacrées aux dépenses militaires – dont seul un pourcent suffirait pour assurer la réalisation des objectifs du millénaire (ODM) et d'éducation pour tous (EPT). Il a rappelé les conflits qui, l'an passé, ont sévi brutalement au Kenya – pourtant un pays longtemps considéré comme un havre de paix – et leurs lourdes conséquences, notamment pour l'économie du pays et le secteur de l'éducation. Depuis, le ministère de l'éducation a développé un programme d'éducation pour la paix, actuellement mis en œuvre.

M. Ogeri a rappelé que le concept d'éducation pour la paix figurait dans plusieurs documents des Nations unies dont la charte des Nations unies, la Convention des droits de l'enfant, et la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui énonce que l'éducation doit promouvoir la compréhension, la tolérance et l'amitié entre nations, races et religions. « *Le rôle de l'éducation* », a-t-il continué « *est d'inculquer le savoir, les compétences, les valeurs et les attitudes pour permettre aux individus de vivre et de fonctionner de manière efficace en société* ».

Enfin, M. Ogeri a souligné l'importance de la collaboration entre les pays et avec les partenaires externes pour favoriser la construction de la paix à travers l'éducation. Il a souhaité que le Pôle de qualité inter-pays (PQIP) de l'ADEA sur l'éducation pour la paix permette le partage de bonnes pratiques et l'amélioration des programmes d'éducation pour la paix.

Sept délégations nationales sont présentes à la réunion, en provenance des pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire, Kenya, Ouganda, République démocratique du Congo, Soudan. Les délégations produiront un communiqué qui sera diffusé à la fin des travaux.

La réunion ministérielle sur le thème « Education pour la paix : intégration et partenariats » s'achèvera le 16 septembre dans la matinée.

### ***Mombasa, le 14 septembre 2009***

---

#### Contacts presse :

- **Thanh-Hoa Desruelles**, Relations externes et communication, ADEA, [t.desruelles@afdb.org](mailto:t.desruelles@afdb.org), A Tunis: tel : +216/ 7110 3432 (bureau), +216/ 21 69 11 46 (portable). Au Kenya : +254/ 72 16 28 267
- **John Mwandikwa**, Principal Public Relations Officer, Ministère de l'éducation du Kenya, +254/ 72 26 24 237 (cell); +254/ 73 58 74 433 (cell)
- **Lawalley Cole**, Coordonnateur, Groupe de travail sur la communication pour l'éducation et le développement (GTCOMED), ADEA, [l.cole@unesco.org](mailto:l.cole@unesco.org) : +229/ 21 32 04 12/ 2132 03 53 (bureau) ; +229/ 95 29 51 55 (portable)

#### **Association pour le développement de l'éducation en Afrique**

Banque africaine de développement (BAD)

Agence relocalisée temporairement

BP 323 – 1002 Tunis Belvédère - Tunisie

Tél : +216/ 71 10 39 00

Mél : [adea@afdb.org](mailto:adea@afdb.org) site web : [www.adeanet.org](http://www.adeanet.org)